

L'"OREILLE DE GAÏA"

Henri GEIST

Dans les Alpes-Maritimes, à Tournettes-sur-Loup, au quartier des Virettes, existe un terroir où, durant le premier tiers du XIX^e siècle, on cultivait des céréales, de la vigne et de l'olivier. En 1833, le cadastre mentionne six constructions : un réservoir, deux bastides, deux mesures et une aire à battre le grain. Un peu plus de cent cinquante ans après, ce terrain apparaît couvert de bois et environné de résidences et, de son passé agricole, il ne reste que des terrasses de culture et une structure formant un remarquable ensemble de murs de soutènement en pierres sèches de même appareillage (phot. A).

UNE STRUCTURE ÉNIGMATIQUE ?

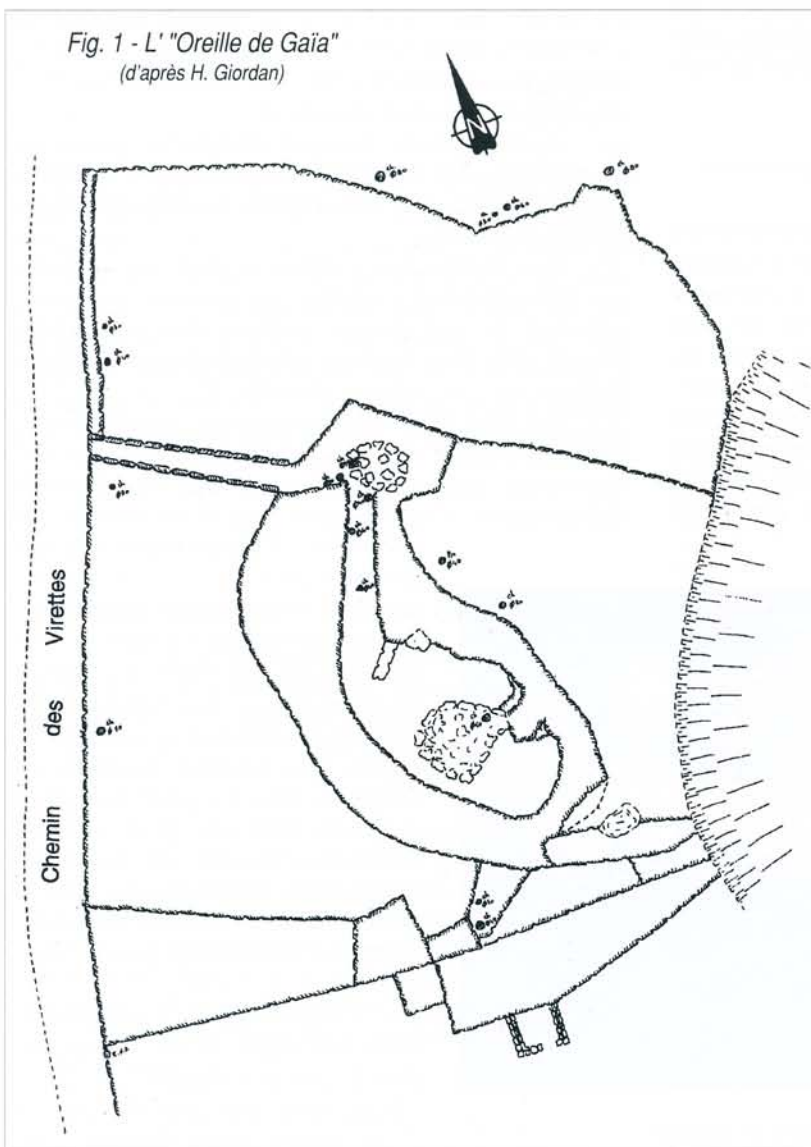
Cette structure ovale, constituée d'un mur d'environ 90 m de long sur une hauteur variant entre 1,50 m et 3 m, enferme une surface approximative de 680 m². L'accès se fait par une rampe, également bâtie, dont la largeur correspond à un chemin de charroi ou de bêtes de somme. Cette construction de très belle facture, dont la vocation était oubliée, a excité les imaginations du fait de sa structure particulière et a suscité diverses interprétations.

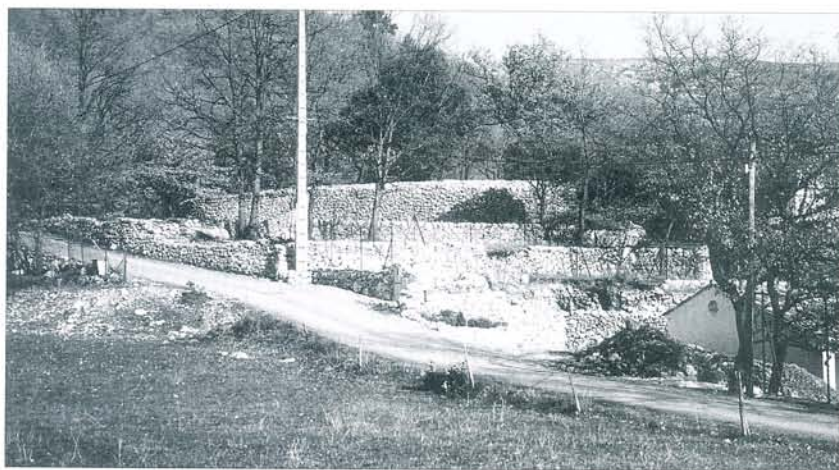
Pour certains amateurs d'archéologie, la structure n'est qu'une enceinte tardive, un

petit refuge ou un poste de surveillance à englober dans la liste de toutes les enceintes cataloguées protohistoriques ou d'époque romaine, puisque "tardif" signifie "ce qui apparaît vers la fin d'une période, d'une évolution". Pour d'autres, férus de religion, ce monument, rappelant par sa forme une oreille, a été interprété comme étant un lieu sacré, celto-ligure, de guérison chamanique où se concentrent les énergies telluriques et cosmiques. La construction est baptisée "Oreille de Gaïa", Gaïa étant la déesse qui, dans le panthéon grec, personnifie la Terre.

En conclusion, cet édifice ovale si bien ordonné ne pouvait être évidemment que le résultat d'une importante motivation aux origines anciennes, très anciennes.

Afin de tenter de préserver cette structure fascinante menacée de démolition par un projet de construction d'une villa, des archéologues officiels procédèrent à des sondages à l'intérieur et à l'extérieur immédiat de la muraille. Ces sondages avaient pour but d'évaluer l'éventuel intérêt archéologique de la structure. On ne trouva rien. Donc, sous





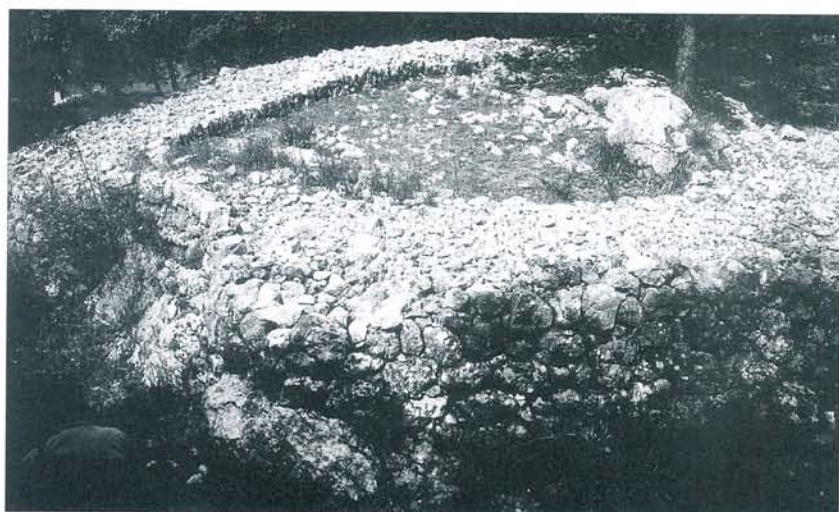
Phot. A - Tourettes-sur-Loup : "Oreille de Gaïa" (au fond, le mur de l'aire de battage).

l'angle archéologique, ce "tas de pierres" n'avait aucune importance, mais en revanche, il pouvait revêtir un intérêt ethnologique.

En 1991, Mme Annie-Hélène Dufour, Conseiller Sectoriel à l'Ethnologie à la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Provence-Alpes-Côte d'Azur, me chargea de procéder à une prénquête ethnologique, afin de rechercher une solution concernant le site de l'"Oreille de Gaïa".

UNE AIRE DE BATTAGE

En fait, mes premières constatations m'avaient amené à la conviction que l'"Oreille de Gaïa" était une aire de battage à céréales (même si celle-ci n'est pas pavée¹), ce que confirmait le cadastre de 1833, qui situe au lieu-dit "Les Virettes", une aire de 240 m². L'administration fiscale ne mentionne pas les infrastructures ni les ruines de bâtiments qui sont des biens-fonds détaxés nommés "sol de maison" ; en revanche, si un sol est aménagé



Phot. B - "Oreille de Gaïa" : l'aire de battage.

ou construit pour un usage déterminé, telle une aire de battage du grain, il est désigné et imposable.

Le terme désigne une surface, un emplacement précis qui, dans une activité rurale, peut avoir diverses utilisations. Cette dénomination ne précise pas la destination de cet aménagement sans couverture qui, en agriculture, peut être éventuellement utilisé pour le séchage de certains végétaux ou le regroupement temporaire d'une récolte.

L'importance de la construction et une architecture soignée ne sont pas forcément

des paramètres surprenants dans le cas d'une simple aire. Une structure bâtie en pierres sèches, faite pour servir souvent et longtemps, doit forcément être bien appareillée comme le sont les murs soutenant des parcelles réservées à la culture et aménagées sur un terrain en pente. La relative épaisseur des murs de certaines structures en pierres sèches s'explique par l'épierrement qui permet de mettre en culture des sols contigus.

Aux Virettes, l'appareillage est classique et répond aux normes des murs de soutènement montés avec des pierres locales petites et moyennes, soit :

1°/ Une assise des pierres le plus souvent sur un affleurement rocheux en suivant au mieux celui-ci, ce qui donne parfois des ensembles construits aux formes géométriques variées, comme ici une espèce d'oreille (fig. 1).

2°/ Un mur à double parement avec blocage, en considérant que les parements, extérieur et intérieur, permettent de contenir la pierraille débarrassée d'un sol que l'on veut rendre net (phot. B). L'important volume atteint par celle-ci explique souvent l'épaisseur démesurée et apparemment inutile de certains murs qui varie ici entre 2 m et 6 m. Le parement extérieur qui s'élève ici jusqu'à 3 m a bien une fonction de soutènement si l'on en juge par l'important blocage qu'il retient. Celui-ci, résultat de l'épierrement, est simplement retenu vers l'intérieur par un parement ne dépassant pas 0,50 m (fig. 2).

3°/ L'ensemble de la construction actuelle peut s'inscrire dans un rectangle de 36 x 19 m, d'où une aire de 684 m² et la partie intra-muros dans

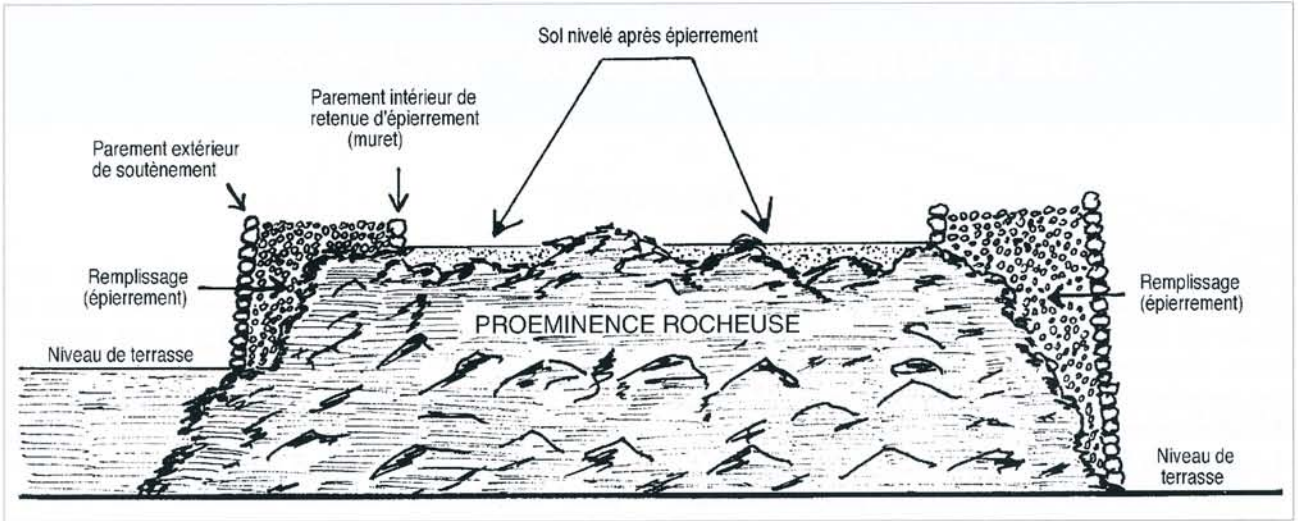


Fig. 2 - L' "Oreille de Gaïa", vue en coupe.

un rectangle de 26 x 11, soit une aire de 286 m². L'aire utile, compte tenu de ses limites curvilignes, doit effectivement approcher les 240 m² cités par le cadastre.

CONCLUSION

La structure, dont il est question, fait partie de l'ensemble des constructions agricoles en pierres sèches caractéristiques de nos régions et parfaitement indissociables des paysages méditerranéens. Celle-ci témoigne particulièrement bien d'un savoir-faire paysan en matière de construction, actuellement en voie de disparition. Indépendamment de son intérêt en matière d'architecture vernaculaire, elle rappelle l'existence d'un ensemble culturel (bastides, réservoir, cabanons et aire à battre avec répartition des terres aux destinations

diversifiées) lui-même caractéristique du système agricole local jusqu'au milieu avancé de notre vingtième siècle. A ces divers titres, il représente un document ethnologique parfaitement digne d'intérêt.

Ainsi s'acheva l'histoire énigmatique de l'"Oreille de Gaïa".

¹ Les aires à battre peuvent être en terre battue.